



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 97937

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître pour les années 2007 à 2009 le nombre de sanctions éducatives prononcées à l'encontre de mineur de plus de dix ans au titre de l'article 15-1 de l'ordonnance de 1945. Il lui demande notamment de lui détailler ce nombre par sanction.

Texte de la réponse

Les chiffres demandés ne sont accessibles que dans le cadre du logiciel de gestion de la chaîne pénale Cassiopée, lequel est en cours de déploiement depuis 2008. Ces données sont donc partielles. Elles ne concernent que les tribunaux pour enfants équipés du logiciel de gestion Cassiopée, soit 8 en 2008, 43 en 2009 et 73 en 2010 alors qu'il y a 151 tribunaux pour enfants au 31 décembre 2010.

Sanctions éducatives prononcées à l'encontre de mineurs de plus de 10 ans au titre de l'article 15-1 de l'ordonnance de 1945 :

	ANNÉE		
	2008	2009	2010
Confiscation des biens ayant servi à commettre l'infraction	0	25	41
Interdiction de paraître dans certains lieux	4	4	7
Interdiction d'entrer en relation avec la victime de l'infraction	18	30	16
Interdiction de fréquenter les co-auteurs ou complices de l'infraction	12	12	3
Mesure ou activité d'aide ou de réparation à l'égard de la victime	4 344	3 588	1 524
Mesure ou activité d'aide ou de réparation dans l'intérêt de la collectivité	83	354	1 200
Accomplir un stage de formation civique	291	242	283
Placement dans un établissement d'éducation ou de formation	6	28	74
Exécution de travaux scolaires	1	2	0

Avertissement solennel	1 031	1 287	1 159
Placement dans un établissement scolaire doté d'un internat	0	3	0
Total des sanctions éducatives prononcées au titre de l'article 15-1 de l'ordonnance de 1945	5 790	5 575	4 307

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97937

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 403

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10388